

# Croissance, convergence, monnaie et démocratie

*Arnaud Diemer*

CERAS Reims, GRESE Paris I

## Introduction

Les questions tournant autour de la monnaie, de la croissance et de la convergence ont connu un regain d'attention de la part des économistes depuis la création de l'Union Economique et Monétaire (UEM) et l'avènement de la monnaie unique (Euro). De ce point de vue, l'Europe fait figure de modèle, et tous les regards sont aujourd'hui fixés sur la capacité des pays européens à faire preuve d'un haut degré de convergence économique<sup>1</sup>. Le respect des critères de convergence est un indicatif de la volonté de chaque pays d'adopter une même culture économique (à la fois durable et ne faisant pas appel à l'arme monétaire). Des économies convergent lorsque leurs évolutions, appréciées par les principaux agrégats économiques et financiers, tendent à les rapprocher les unes des autres. On distingue généralement deux types de convergence. La convergence réelle correspond au rapprochement des niveaux de vie (taux de croissance du PIB). La convergence nominale s'apparente à un rapprochement monétaire lequel s'apprécie notamment par la réduction des écarts d'inflation de taux d'intérêt et de taux de change.

Si l'Union économique et monétaire est avant tout présentée comme l'aboutissement du régionalisme économique, les instances européennes insistent surtout sur la stabilité monétaire, condition essentielle du dynamisme économique. La question du voile monétaire, objet de nombreuses discussions entre économistes, laisserait la place à un tout autre débat.

Comment appréhender et intégrer à la fois les phénomènes monétaires dans des modèles de croissance stigmatisant des processus de convergence entre économies ?

L'objet de cet article consistera à souligner l'émergence d'un véritable modèle économique et social susceptible de rendre compte du triptyque monnaie – croissance - convergence. En ce sens, nous nous attacherons dans une première partie à définir l'articulation croissance-convergence, illustrée par le modèle de Barro (1997) et l'émancipation du régionalisme économique. Cette dernière fait rentrer dans le champs de l'analyse des phénomènes aussi variés que la question des libertés (démocratie) et la place de l'union monétaire (la monnaie). Puis, dans une seconde partie, nous tenterons de préciser à quelle conception de la démocratie et de la monnaie doivent se rattacher les principaux modèles de croissance et de régionalisme économique. La démocratie et la monnaie (elle-même incluse dans un processus démocratique) sont riches d'enseignement pour analyser la dimension structurelle de la croissance, dont les principes de convergence sont l'émanation.

---

<sup>1</sup> L'évocation de la récession en Allemagne, aux Pays Bas et du ralentissement en France illustrent bien la teneur de ces propos.

# I. CROISSANCE ET CONVERGENCE

Sous l'effet des avancées en matière de théorie économique (notamment de la théorie de la croissance endogène) et de l'emprise des faits empiriques (régionalisme économique), l'étude de la croissance économique fait de plus en plus référence à la notion de convergence. Cette dernière prend deux voies. Elle est d'une part confinée à un principe de convergence conditionnée, soulignant ainsi le fait que la croissance sera conditionnée par différentes facteurs explicatives. Elle est d'autre part associée à la régionalisation de l'économie. La monnaie, plus précisément la théorie monétaire y occupe une place importante. Nous examinerons successivement ces deux approches.

## **A. Principe de convergence conditionnée**

### 1. Le cadre de réflexion

L'article de F.P Ramsey (1928), « *A Mathematical Theory of Saving* » occupe une place importante dans la théorie économique, c'est l'épine dorsale des modèles macroéconomiques d'inspiration néoclassique. Oublié pendant près de 35 ans, il a été redécouvert grâce aux travaux de Cass et Koopmans (1965). Sur le plan théorique, Ramsey proposait la première formalisation au sein d'un cadre unifié, de la double fonction de l'épargne, identifiée à la fois comme source d'une satisfaction collective durable (via l'accumulation du capital), et comme sacrifice des programmes d'optimisation individuelle. Sur le plan méthodologique, cet article marque l'introduction des méthodes d'optimisation intertemporelle dans la boîte à outils des économistes.

Hypothèse retenue par ce modèle : *la propriété de convergence*. Plus le niveau de départ du PIB par habitant est faible, plus le taux de croissance attendu est élevé. Si tous les pays sont identiques (à l'exception de leur intensité de départ en capital), la croissance des pays les plus pauvres sera plus rapide que celle des pays les plus riches. Si tous les pays sont hétérogènes (propension à épargner, accès à la technologie, taux de fécondité...), la convergence ne se réalisera qu'à certaines conditions : le taux de croissance sera d'autant plus élevé que le PIB de départ par habitant est faible par rapport à sa situation d'équilibre de long terme. Par la suite, la propriété de convergence introduite dans le modèle néoclassique, s'appuiera sur l'existence de rendements du capital décroissants<sup>2</sup>.

Les économies qui ont un niveau de capital/travailleur faible (par rapport à son niveau de long terme), tendent à avoir des niveaux d'équilibre et de croissance plus élevés. Il s'agit d'une convergence conditionnée car les niveaux d'équilibre du capital et de la production/travailleur dépendent de la propension à épargner, du taux de croissance démographique... Enfin, héritage de la période classique, le modèle néoclassique rappellera qu'en l'absence d'innovations technologiques continues, la croissance du produit par habitant cesse (application de l'hypothèse des rendements décroissants et d'une croissance limitée : Ricardo et Malthus). Des observations empiriques de longue période ont cependant contredit ce résultat (de nombreux pays font état de taux de croissance/hab positifs).

---

<sup>2</sup> Solow (1956) avance que si deux pays ont le même taux d'épargne mais différent par leur niveau de capital/travailleur, l'ouverture aux échanges extérieurs doit permettre au pays pauvre en capital de connaître une croissance plus rapide que la pays riche, ce qui devrait conduire à une convergence des pays vers un taux de croissance par habitant identique. Ce phénomène de rattrapage repose sur l'hypothèse d'une décroissance de la productivité marginale. La propriété de convergence énoncée par Solow suppose que c'est la mobilité internationale des capitaux qui permet l'égalisation des taux d'épargne.

Durant les années 50-60, les théoriciens (Solow, 1956) ont reconnu cette limite et cherché à surmonter cette difficulté en supposant le progrès technique exogène (compatibilité entre la théorie et l'existence de taux de croissance positifs). Toutefois, le taux de croissance par habitant de long terme devenait entièrement déterminé par une variable exogène : le taux de progrès technique. Comme le taux de croissance à long terme dépend aussi d'une donnée exogène : le taux de croissance démographique, on se retrouve avec un modèle qui n'explique pas la croissance à long terme.

Les travaux des années suivantes se sont efforcés d'apporter une solution à la croissance de long terme, en proposant une théorie du progrès technique. Les hypothèses de la concurrence ont alors subi quelques modifications : dose minimale de non-rivalité (caractéristique des biens publics), existence d'hypothèses de rendements constants des facteurs de production (travail non qualifié, capital, terre) voire possibilité de rendements croissants (ce qui va à l'encontre de la concurrence parfaite)...Arrow (1962) et Sheshinski (1967) ont ainsi proposé des modèles dans lesquels les découvertes étaient des retombées de la production ou de l'investissement (mécanisme décrit comme l'apprentissage). Chaque découverte a des retombées immédiates sur l'économie (diffusion rapide). L'arrivée des théories sur la Recherche-Développement (des objectifs volontaires en matière de recherche développement) et la diffusion progressive des innovations technologiques (Romer, 1986, 1987, 1990, Lucas, 1988) ont effrité le cadre concurrentiel, entraînant l'incorporation d'éléments de concurrence imparfaite. La diffusion de la connaissance parmi les producteurs et les effets externes du capital humain évitent la tendance à la baisse du rendement de l'investissement (décroissance des rendements du capital), et la croissance peut se poursuivre indéfiniment. Ces travaux ont été poursuivis par Grossman et Helpman (1991), Aghion et Howitt (1992), Barro et Sala-i-Martin (1995)...Le progrès technique résulterait d'un objectif fixé en recherche-développement, activité récompensée selon Schumpeter (1934) par la détention d'une forme de pouvoir monopolistique ex-post. Si il n'y a pas de tendance à l'épuisement de ces découvertes, les taux de croissance peuvent rester positifs à long terme. Le cadre des biens physiques a été progressivement dépassé pour inclure le capital humain sous toutes ses formes : niveau d'éducation, d'expérience, santé (Lucas, 1988). Si l'économie tend vers un ratio d'équilibre stable entre capital humain et capital physique, ce ratio peut au départ s'écarter de sa valeur de long terme. L'ampleur de cet écart affectera la vitesse à laquelle le produit/habitant se rapproche de son niveau d'équilibre. Ainsi le taux de croissance d'une économie sera d'autant plus sensible à son niveau de départ de production/habitant que son stock de capital humain le sera.

Selon Barro (2000, p 10), ces modèles ont été relancés grâce à l'intégration du *principe de convergence conditionnelle*. Ainsi alors que l'analyse des découvertes renvoie au rythme du progrès technologique dans les économies de pointe, « l'étude de la diffusion de ces découvertes renvoie à la manière dont les économies suiveuses se partageront par imitation ces découvertes » (possibilité de convergence proche du modèle néoclassique car l'imitation coûte moins cher que l'innovation).

## 2. Modèle introduisant un principe de convergence conditionnelle

Le modèle évoqué ci-dessous est tiré des travaux de Barro (1997). Il se présente sous la forme d'une équation de convergence :

$$Dy = f(y, y^*) \quad dDy / dy < 0, \quad dDy/dy^* > 0$$

Où  $Dy$  représente le taux de croissance de la production par habitant  
 $y$ , le niveau courant du produit par habitant  
 $y^*$ , le niveau d'équilibre de long terme de la production par habitant

La valeur de  $y^*$  dépend d'un éventail de choix (privés et publics) et de variables.

*Les choix privés* : taux d'épargne, offre de travail, taux de fécondité...

*Les choix publics* : dépenses publiques en faveur des CSP, taux d'imposition, capacité à faire respecter la loi et les droits de propriété, distorsions liées au marché, degré de liberté politique...

Un autre facteur en économie ouverte réside *dans les termes de l'échange*.

Pour un niveau donné de production par habitant,  $y$ , un accroissement du niveau d'équilibre  $y^*$ , augmente le taux de croissance par habitant pendant une certaine période. Si le gouvernement améliore les droits de propriété, le respect de la loi... ou si les agents économiques décident d'avoir moins d'enfants (fraction du revenu qui sera épargnée), l'accroissement de la valeur objectif,  $y^*$ , se répercute sous la forme d'un accroissement transitoire du taux de croissance de l'économie. Comme le volume de production  $y$  augmente, les effets de rendements décroissants ramènent éventuellement le taux de croissance  $Dy$  à une valeur déterminée par le progrès technologique. Pour des valeurs données des variables de choix et d'environnement, (et en conséquence de  $y^*$ ), un niveau de départ plus élevé du produit par habitant,  $y$ , implique un taux de croissance par habitant plus faible. Cet effet correspond *au principe de convergence conditionnelle*. Toutefois, pour isoler le potentiel d'analyse du principe de convergence, il faut analyser les déterminants de l'état d'équilibre de long terme.

Le modèle porte sur un échantillon de 100 pays observés sur la période de 1960-1990, il comprend trois équations : taux de croissance du PIB réel par habitant de 1965-1975, 1975-1985, 1985-1990 (voir annexe I). Les variables explicatives introduites sont : log PIB (écart à la moyenne de l'échantillon), scolarisation masculine dans le secondaire et le supérieur ; log (espérance de vie) ; log PIB x scolarisation masculine ; Log (taux de fécondité) [moyenne par période] ; taux de consommation gouvernementale (consommation publique/PIB) [moyenne par période] ; indice du respect de la loi ; termes de l'échange (taux de croissance du ratio prix des exportations / prix des importations) ; indice de démocratie (indice de démocratie au carré) ; aux d'inflation. Elles peuvent être interprétées soit comme des valeurs de départ de variables d'état, soit comme des variables de choix.

### *a. Variables d'état*

Le PIB (dotations en capital physique et en ressources naturelles), dépend également de l'intensité de travail et du niveau non observé de la technologie ; les évaluations du capital humain sous les formes d'éducation et de la santé.

→ *L'influence du niveau initial du PIB* : un coefficient pour le PIB de départ (pris sous sa forme logarithmique) s'interprète comme **un taux conditionnel de convergence**. Si les autres variables explicatives restent constantes, l'économie tend à se rapprocher de sa position d'équilibre. Le coefficient de  $-0,025$  (écart type =  $0,003 = \% \text{ d'erreur}$ ) est significatif et implique un taux de convergence de 2,5% par an. La relation spécifique entre le niveau de départ du PIB et la croissance apparaît sous la forme d'une droite de régression à pente négative (mettant en évidence la relation de convergence conditionnelle, c'est l'effet de log PIB sur le taux de croissance).

→ *Le capital humain de départ* apparaît à travers trois variables du système : âge de la fin des études secondaire et supérieur des hommes âgés de 25 ans et plus au début de chaque période ; le logarithme de l'espérance de vie à la naissance au début de chaque période (indicateur du niveau de santé) ; une interaction entre le logarithme de PIB de départ et la durée de scolarisation secondaire et supérieure des hommes.

- Il y a un effet positif significatif du nombre d'années d'études dans le secondaire et le supérieur pour les hommes de 25 ans et plus : coef de 0,0118 (0,0025). Une année supplémentaire de scolarisation dans le supérieur pour un homme augmente le taux de croissance de 1,2 point par an. Ainsi la croissance est déterminée par la scolarisation masculine dans l'enseignement supérieur et non pas dans l'enseignement primaire (cependant la scolarisation dans le primaire reste un facteur indirect de croissance en tant que condition préalable d'accès aux niveaux secondaire et supérieur.

- Le fait que le coefficient estimé de l'interaction entre le niveau d'études des hommes et le log PIB soit largement négatif (- 0,0062) implique qu'une scolarité allongée augmente la sensibilité de la croissance au niveau de départ du PIB.

- Le coefficient du log de l'espérance de vie est égal à 0,042 (0,014). Ce résultat souligne que l'espérance de vie est non seulement un indicateur du niveau de santé, mais plus généralement un indicateur de la qualité du capital humain..

### ***b. Variables de choix***

Le taux de fécondité, les dépenses de consommation publique, un indice du respect de la loi, le changement des termes de l'échange, un indicateur de la démocratie (droits politiques), et le taux d'inflation, constituent les principales variables de choix.

- Le coefficient négatif (- 0,016) du log du taux de fécondité souligne que si la population augmente, une partie de l'investissement national est utilisée pour fournir du facteur capital aux nouveaux travailleurs plutôt que pour augmenter la quantité de capital par travailleur. Une croissance démographique plus élevée a un effet négatif sur  $y^*$ , le niveau d'équilibre de long terme. Davantage de ressources seront affectées à l'éducation des enfants plutôt qu'à la production de biens (la fécondité diminue avec les indicateurs de prospérité, notamment l'éducation primaire des femmes).

- Le coefficient de la consommation publique sur la croissance est négatif (-0,136), ce qui signifie qu'un grand volume de dépenses publiques non productives réduit le taux de croissance pour une valeur de départ donnée du PIB, en d'autres termes, une administration importante nuit à la croissance.

- L'attractivité d'un pays aux yeux des investisseurs potentiels peut être abordée en considérant la qualité de l'administration, la corruption politique, la probabilité de voir les contrats publics annulés, le risque de renversement du gouvernement, le respect de la loi. Barro retient l'indicateur du respect de la loi qui lui semble à priori plus pertinent pour prévoir l'investissement et la croissance. Il présente un coefficient positif (0,0293). Son amélioration accroît le taux de croissance.

- Les termes de l'échange ont souvent des conséquences importantes sur les pays en développement exportateurs de produits primaires. L'effet d'un changement du ratio (prix exportations/prix à l'importation sur PIB) n'est cependant pas mécanique. Si les quantités physiques de biens produits ne changent pas, une amélioration des termes de l'échange augmentera le revenu intérieur et probablement la consommation, mais pas le PIB en termes réels. Celui-ci ne se modifiera que si le changement des termes de l'échange encourage un changement dans l'emploi et la production. Le coefficient positif (0,14) révèle qu'une amélioration des termes de l'échange stimule un accroissement du produit intérieur.

## B. Convergence et régionalisme

Le phénomène de régionalisme est le fait que des pays signent des accords commerciaux, sur une base géographique. Ce processus fait référence à *l'intégration régionale*. 5 étapes, classées selon un ordre croissant de coopération, sont généralement identifiées : 1° la zone de libre-échange (pas de barrières commerciales à l'intérieur de la zone mais chaque pays détermine sa politique extérieure à l'égard des tiers, ce type d'accord concerne principalement les biens et les services) ; 2° l'union douanière (la zone de libre-échange se caractérise par une protection commune et existence d'un tarif extérieur commun) ; 3° le Marché commun (c'est une extension de l'union douanière, il s'agit de la libre circulation des marchandises, des hommes et des capitaux) ; 4° l'union économique (la constitution du marché commun débouche sur une harmonisation des politiques économiques nationales) ; 5° l'Union économique et monétaire (les pays acceptent de perdre leur souveraineté en matière de politique économique, c'est le cas de la politique monétaire avec la création d'une monnaie commune). Cette dernière étape est la forme la plus achevée de l'intégration régionale. Elle semble également suggérer que la stabilité monétaire (la monnaie) est la condition essentielle pour que la libre circulation et les effets attendus en matière de dynamique économique s'exercent le plus efficace possible. Le régionalisme européen a pris depuis peu les traits de l'Union Economique et Monétaire. Cette initiative n'a pas laissé indifférent les autres acteurs de la sphère mondiale. La constitution de l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africain) et du CCG (le Conseil de Coopération des Etats Arabes du Golfe) sembleraient montrer d'une part, que l'exemple européen pourrait bien servir de cas d'école, d'autre part, que la monnaie pourrait créer un environnement de croissance économique si les différents Etats membres venaient à respecter certaines conditions de convergence.

### 1. Union économique et monétaire (UEM)

Acte signé le 7 février 1992 lors de la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement des 12 pays membres (passés à 15 ultérieurement), le Traité de Maastricht a créé l'Union européenne, établi les bases d'une union politique et prévu la création progressive d'une Union Economique et Monétaire (U.E.M). Cette dernière consistait, notamment, à créer une monnaie unique (Euro) pour les pays qui pourraient satisfaire à des critères de convergence prévus par le Traité. La monnaie unique devait, en application de ce Traité, se substituer à l'ECU et aux devises des pays participants. Les partenaires de l'Union européenne ont défini, dans le cadre du passage à la monnaie unique, cinq critères de convergence<sup>3</sup> (articles 109 J<sup>4</sup> et

<sup>3</sup> A côté de ces critères de convergence, la coordination des politiques économiques passe également par une harmonisation des politiques fiscales. Mais il n'y a ici rien de contraignant puisque aucune décision ne peut être prise sans l'accord de chaque membre. C'est la règle de l'unanimité qui explique le peu de progrès faits en la matière. Pour autant, et c'était récemment le cas de la France à propos de la fiscalité pétrolière, un pays peut être vertement rappelé à l'ordre pour avoir failli à la règle collective.

<sup>4</sup> Art. 109 J.1 : «*Les rapports [de la CE et de l'IME] examinent également (en plus de l'adaptation de la législation nationale et l'indépendance de la Banque centrale par rapport au pouvoir politique) si un degré élevé de convergence durable a été réalisé, en analysant dans quelle mesure chaque État membre satisfait aux critères suivants :*

- *la réalisation d'un degré élevé de stabilité des prix - ceci ressort d'un taux d'inflation proche de celui des trois États membres dont l'inflation est la plus basse ;*
- *le caractère soutenable de la situation des finances publiques, le déficit public et l'endettement brut total ne devant pas dépasser certaines limites ;*
- *le respect des marges de fluctuation normales prévues par le mécanisme de change du Système monétaire européen pendant deux ans au moins, sans dévaluation de la monnaie par rapport à celle d'un autre État membre ;*
- *le caractère durable de la convergence atteinte par l'État membre et de sa participation au mécanisme de change du SME, qui se reflète dans le niveau des taux d'intérêt à long terme.*

104 C du Traité de Maastricht), destinés à rendre plus aisé le pilotage économique et monétaire de la zone (Diemer, 2002).

***Tableau n°1 : Critères de convergence pour l'UEM***

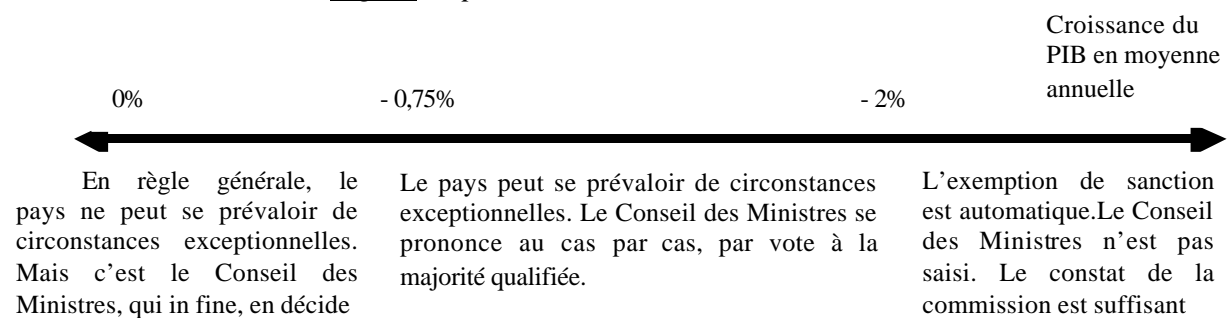
Critères de convergence	Inflation %	Taux d'intérêt %	Déficit public (% PIB)	Ratio dette/PIB	Taux de change	Date d'entrée	Participation à l'Euro
<b>Référence</b>	<b>2,7</b>	<b>7,8</b>	<b>- 3,0</b>	<b>60</b>	<b>Evolution</b>	<b>MCE</b>	
Allemagne	1.4	5.6	-2.7	61.3	Stabilité	03.79	Oui
Autriche	1.1	5.6	-2.5	-	Stabilité	01.95	Oui
Belgique	1.4	5.7	-2.1	122.2	Stabilité	03.79	Oui
Danemark	1.9	6.2	+0.7	65.1	Stabilité	03.79	Non
Espagne	1.8	6.3	-2.6	68.8	Stabilité	06.89	Oui
Finlande	1.3	5.9	-0.9	55.8	Stabilité	10.96	Oui
France	1.2	5.5	-3.0	58	Stabilité	03.79	Oui
Grèce	5.2	9.8	-4.0	108.7	Dévaluation de 13,8%	03.98	Non
Irlande	1.2	6.2	+0.9	66.3	Réévaluation 3%	03.79	Oui
Italie	1.8	6.7	-2.7	121.6	Stabilité	11.96	Oui
Luxembourg	1.4	5.6	+1.7	6.7	Franc Belge	03.79	Oui
Pays-Bas	1.8	5.5	-1.4	72.1	Stabilité	03.79	Oui
Portugal	1.8	6.2	-2.5	62	Stabilité	04.92	Oui
Royaume-Uni	1.8	7	-1.9	53.4	Non participation	-	Non
Suède	1.9	6.5	-0.8	76.6	Non Participation	-	Non

Source : Commission Européenne (1998).

Quatre d'entre eux conditionnaient le passage à l'euro. Il s'agissait de *la stabilité des prix* – le taux de la hausse des prix, sur une période d'un an avant l'examen, ne devait pas dépasser de plus de 1,5 point la moyenne des trois pays les plus vertueux de la zone. Deuxièmement, *les taux d'intérêt* à long terme ne devaient pas dépasser de deux points la moyenne des trois meilleurs élèves pour la stabilité des prix. Troisièmement, un pays ne devait pas avoir connu de *fluctuation excessive de sa monnaie* au cours des deux dernières années, et, quatrièmement, *sa dette publique* rapportée au PIB ne doit pas excéder 60 %.

Le dernier critère concernait le niveau des *déficits publics*. Les pays qui ont choisi de participer à l'Union économique et monétaire se sont engagés à limiter leurs déficits publics dans les seuils fixés par le Pacte de Stabilité et de Croissance (article 104 C), la mauvaise santé des finances publiques étant considérée comme une source potentielle de fragilité pour l'euro. Ce pacte, prévu par le traité de Maastricht, a été avalisé lors du conseil européen de Dublin de juin 1996. Puis il a été complété lors du sommet d'Amsterdam, un an plus tard, par un volet sur la croissance et l'emploi, ce dernier devant être intégré aux objectifs de politique économique que les Etats membres présenteraient chaque année à leurs partenaires. L'objectif à atteindre à moyen terme était l'élimination totale des déficits publics, mais d'ici-là il était impératif de les limiter à moins de 3 % du produit intérieur brut.

***Fig 1 : Le pacte de stabilité et de croissance***



Dans tous les cas, dès que le déficit public d'un pays dépasse 3% de son PIB, la Commission Européenne rédige un rapport sur l'existence d'un « déficit public excessif » dans lequel elle est également appelée à apprécier si, selon elle, il existe ou non des circonstances exceptionnelles.

Un Etat qui contreviendrait à cette obligation, en dehors de circonstances exceptionnelles comme une récession d'une ampleur supérieure à 2 % du PIB, s'exposerait à des sanctions, celles-ci ne pouvant être décidées que par le conseil des ministres<sup>5</sup>. Après rappel à l'ordre de l'Etat concerné, celui-ci aurait dix mois pour réagir. Si aucun progrès n'était constaté, l'Etat incriminé devrait verser un dépôt non rémunéré compris entre 0,2 % et 0,5 % du PIB et si, dans un délai de deux ans, les déficits n'étaient pas été réduits, ce dépôt serait encaissé au profit du budget communautaire.

La Traité de Maastricht et le Pacte de Stabilité et de Croissance reconnaissent ainsi que des finances publiques saines sont la condition nécessaire et indispensable à la stabilité des prix (donc une monnaie stable) et à « *une croissance forte et durable génératrice d'emplois* ». Selon Guidice et Montanimo (2002), quatre raisons peuvent ici être évoquées :

1° des finances publiques saines facilitent la tâche de la politique monétaire, qui est de maintenir la stabilité des prix, et favorisent la baisse des taux d'intérêt. La discipline budgétaire contribue à modérer les anticipations d'inflation, ce qui réduit les incertitudes et améliore les prévisions de long terme pour les épargnants et les investisseurs. La baisse des taux d'intérêt est susceptible de stimuler l'investissement privé, d'où une accélération du stock de capital.

2° des finances publiques assainies permettent aux Etats européens de laisser jouer à plein les stabilisateurs automatiques en cas de récession économique, ce qui leur permettrait de lisser le cycle conjoncturel. Cette possibilité pourrait être particulièrement importante dans l'UEM, car, avec la perte de l'autonomie monétaire, la politique budgétaire devrait devenir un instrument majeur dans le lissage du cycle conjoncturel.

3° une réduction de la dette publique allégera le service de la dette, fournissant ainsi une marge qui peut être utilisée pour réduire les impôts à effets de distorsions et/ou accroître les dépenses publiques productives. Cette dernière fait référence aux théories de la croissance endogène qui insistent sur le fait que les investissements publics en capital physique (infrastructures), humain (éducation et formation), intellectuel (recherche & développement, innovations), ainsi que les dépenses sociales exercent à long terme une influence positive sur la production et la croissance.

4° les pays parvenant dès aujourd'hui à équilibrer leurs finances publiques pourront plus facilement faire face aux conséquences budgétaires du vieillissement de leur population (retraite et soins de santé).

Le Pacte a assuré jusqu'ici le respect de la discipline budgétaire. Mais du fait que quatre pays ont franchi la barre des 3% du PIB pour leur déficit budgétaire, force est de constater qu'il y a des problèmes dans le fonctionnement du volet préventif du pacte. La phase transitoire vers une situation de soldes budgétaires équilibrés s'est montrée plus longue que prévu dans certains pays membres. L'objectif d'équilibre initialement fixé à 2002 pour tous les pays, a d'abord été reporté à 2003 pour l'Italie et à 2004 pour la France et l'Allemagne. En outre, il s'est rapidement avéré que maintenir de tels engagements dans le contexte économique actuel aurait conduit à une politique fiscale procyclique rendant la situation économique encore plus difficile. La commission a donc suggéré le 24 septembre

---

<sup>5</sup> L'article 104 C.7. du traité stipule : « *Lorsque le Conseil, conformément au paragraphe 6, décide qu'il y a un déficit excessif, il adresse des recommandations à l'Etat membre concerné afin que celui-ci mette un terme à cette situation dans un délai donné. Sous réserve des dispositions du paragraphe 8, ces recommandations ne sont pas rendues publiques* ».



2002 une stratégie intégrant les effets du cycle économique dans le processus de surveillance budgétaire de façon à le rendre plus flexible en périodes de croissance faible, mais plus exigeant quand le cycle redevient positif.

Cette stratégie comprend les quatre éléments clés suivants : 1° la limite pour le déficit de 3% du PIB reste une limite absolue. Tout dépassement exigera une action correctrice immédiate de la part de l'Etat membre concerné ; 2° l'objectif de moyen terme d'un solde budgétaire proche de l'équilibre et la trajectoire qui y aboutit devront être évalués en termes structurels (solde corrigé des effets cycliques) ; 3° les états membres n'ayant pas encore atteint l'objectif d'un solde proche de l'équilibre devront effectuer chaque année un ajustement minimal du solde structurel d'au moins 0,5% du PIB. Dans tous les cas, les budgets devront être en équilibre en 2006 au plus tard ; 4° dans les années de croissance soutenue, tout assouplissement procyclique conduisant à s'écarter de l'équilibre sera considéré comme une infraction aux règles du Pacte. Les stabilisateurs automatiques devront opérer symétriquement tout au long du cycle, ce qui obligera à assurer un excédent budgétaire dans les années de croissance forte.

Selon Guidice et Montanimo (2002), cette stratégie est conforme à l'objectif d'avoir des finances publiques pouvant fluctuer librement au cours du cycle économique sans mettre en danger la stabilité des prix. Elle permet aussi de mieux définir le parcours de consolidation vers des positions budgétaires en équilibre, de façon à permettre au pays encore en déficit de ne pas étouffer la croissance, tout en les obligeant à faire des efforts plus visibles dans les phases ascendantes du cycle, quand la consolidation structurelle doit encore prendre de l'ampleur à travers un contrôle renforcé des dépenses.

## 2. L'UEMOA

L'Union Economique<sup>6</sup> et Monétaire Ouest-Africain (**UEMOA**)<sup>7</sup> a été créée en 1994 à Dakar avec comme objectif général de faire de l'intégration le moteur de l'insertion de ses membres à l'économie mondiale, ouvrant ainsi des perspectives nouvelles de développement économique et social. Elle regroupait au début 7 pays ( Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal, Togo) ; la Guinée Bissau, ancienne colonie portugaise, s'est jointe à l'Union en 1997<sup>8</sup>.

Les chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats membres de la **CEDEAO** (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) ont adopté à Lomé le 8 décembre 1999 une stratégie d'accélération de l'intégration devant conduire à la création d'une monnaie unique à l'horizon 2004. Dans le cadre de cette stratégie, trois phases ont été définies pour favoriser l'avènement d'une monnaie unique. *La première phase* concernait l'harmonisation des règles de gestion économique et financière, la redynamisation du mécanisme de compensation, l'établissement d'un pacte de gestion macroéconomique rigoureuse et le renforcement des politiques structurelles, l'élaboration d'un mécanisme de change, l'observation des critères de convergence macroéconomique et l'harmonisation des statistiques. *La deuxième phase* portait sur les ajustements économiques, la réduction éventuelle des marges de fluctuation du mécanisme de change et l'harmonisation des fiscalités intérieures. *La troisième phase* consistait en la fixation irrévocable des parités bilatérales et la création d'une banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCAO, article 1<sup>er</sup> de l'Acte additionnel du 8 décembre 1999).

<sup>6</sup> L'Union douanière au sein de l'UEMOA est effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000.

<sup>7</sup> L'UEMOA regroupe en fait 8 pays d'Afrique de l'Ouest ayant le franc CFA en partage.

<sup>8</sup> L'UEMOA compte 72 millions d'habitants soit 30% de la population de l'Afrique de l'Ouest. Son PIB est estimé à 28 milliards d'euros.

Un Pacte de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité (PCSCS) a ainsi vu le jour (article 2 de l'Acte additionnel du 8 décembre 1999). Cet engagement formel pris par les Etats membres de l'UEMOA définit des procédures d'adoption ainsi que des modalités précises de mise en œuvre et d'évaluation des programmes pluriannuels de convergence, de stabilité, de croissance et de stabilité de même qu'un mécanisme de sanction. A ce titre, le Pacte constituait un instrument communautaire destiné à assurer la mise en œuvre harmonieuse du dispositif de la surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques au sein de l'Union. Ce dispositif repose sur une dizaine de critères de convergence dont 4 de premier rang et 6 de second rang.

Tableau 2 : Critères de 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> rang du PCSCS

	<b>CRITERES DE 1<sup>er</sup> RANG</b>	<b>CRITERES DE 2<sup>nd</sup> RANG</b>
<b>PACTE DE CONVERGENCE, STABILITE, CROISSANCE ET SOLIDARITE</b>	1° Déficit budgétaire (base engagement) sur PIB normal, inférieur ou égal à 4% ( <b>critère clé</b> )	5° Interdictions de nouveaux arriérés et apurement des anciens arriérés.
	2° Taux d'inflation inférieur à 5%.	6° Ratio recettes fiscales sur PIB supérieur ou égal à 20%
	3° Financement du déficit budgétaire par la Banque Centrale inférieur ou égal à 10% des recettes fiscales de l'année précédente.	7° Ratio masse salariale sur recettes fiscales inférieur ou égal à 35%.
	4° Réserves brutes de change supérieures ou égales à 6 mois d'importations	8° Ratio investissements publics financés sur ressources internes / recettes fiscales, supérieur à 20%.
		9° Stabilité du taux de change réel
		10° Taux d'intérêt réel positif

Dans les faits, le Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité devait comporter deux phases :

- la phase de convergence allait du 1<sup>er</sup> janvier 2000 au 31 décembre 2002. Les objectifs de convergence devaient être compatibles avec les objectifs de la politique monétaire et tenir compte des engagements souscrits, notamment dans le cadre des programmes d'ajustement structurel<sup>9</sup> (article 6).

- la phase de stabilité commençait le 1<sup>er</sup> janvier 2003. L'évaluation des programmes se faisait sur la base de l'évolution structurelle du *critère clé* (déficit budgétaire), celle-ci étant appréciée après la correction des fluctuations conjoncturelles.

Les difficultés économiques et socio-politiques que traversent certains pays de l'Union (crise politique ivoirienne, effondrement de la production de coton au Mali) ont cependant occasionné un certain retard dans la mise en œuvre des critères de convergence et réduit la capacité de ces Etats à soutenir les réformes structurelles engagées dans le PCSCS. La Conférence de Dakar du 29 janvier 2003 a ainsi décidé d'apporter quelques réaménagements au Pacte qui s'articulent autour des trois axes suivants : 1° le report en décembre 2005 de l'horizon de convergence ; 2° la définition de nouvelles modalités d'évaluation des performances à l'horizon de convergence ; 3° la désignation du Conseil des Ministres en tant qu'instance compétente pour la définition des modalités de calcul des critères de convergence.

<sup>9</sup> Selon le Ministère de l'économie et des finances malien (2001), la mise en place du programme d'ajustement structurel serait caractérisée par la poursuite de l'assainissement des finances publiques grâce à la réorganisation des services des assiettes et du recouvrement.

Ajoutons que la création d'une seconde Zone Monétaire Ouest Africaine (ZMAO) était prévue pour fin 2003. Elle avait pour objectif de faciliter l'intégration économique des pays Ouest africains non membres de l'UEMOA (Cap-Vert, Gambie, Guinée, Nigéria, Ghana, Sierra Léone, Libéria) par l'adoption d'une politique monétaire et financière commune. Celle-ci devait ensuite à l'horizon 2004 rejoindre la zone franc CFA (UEMOA) pour parachever le processus de création du marché économique<sup>10</sup> et monétaire de la CEDEAO.

Du fait des difficultés rencontrées par les 7 pays non membres de l'UEMOA pour respecter les critères de convergence et mettre en œuvre une union douanière, l'adoption de l'ECO<sup>11</sup> comme monnaie unique de la CEDEAO a également été reportée à 2005.

### 3. Le CCG (Conseil de coopération des Etats arabes du Golfe)

Le Conseil de coopération des Etats arabes du Golfe (CCG)<sup>12</sup>, crée au début des années 80, regroupe l'Arabie Saoudite, le Bahreïn, les Emirats arabes unis, le Koweït, Oman et le Qatar. Lors d'une rencontre au sommet fin 2001, les dirigeants des pays membres ont décidé de créer, d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2010, une union monétaire s'appuyant sur une monnaie unique arrimée au dollar américain. Le rattachement officiel des différentes monnaies au dollar s'est effectué en 2002. L'adoption de critères de performance économique doit être réalisée quant à elle au plus tard en 2005 afin d'assurer la convergence indispensable à l'union monétaire.

***Tableau 3 : indicateurs de convergence***

	<b>Croissance du PIB réel</b>	<b>Inflation</b>	<b>Solde budgétaire global</b>	<b>Dettes publiques globales</b>
<b>Arabie Saoudite</b>	2.0%	- 0.4%	- 3.9%	92.1%
<b>Bahreïn</b>	4,1%	+ 0.1%	+ 0.2%	31.1%
<b>Emirats arabes unis</b>	5.9%	+ 2.2%	- 3.9%	4.0%
<b>Koweït</b>	0.5%	+ 1.7%	+ 22.7	33.8%
<b>Oman</b>	3.9%	- 0.4%	+ 4.0%	20.3%
<b>Qatar</b>	10%	+ 2.5%	+ 0.1%	55.6%
<b>CCG</b>	5%	+ 1.1%	- 0.4%	60.7%

Source : MI (2001)

Pour l'heure, les pays ont atteint des stades différents dans les réformes structurelles et institutionnelles telles que la suppression des entraves à l'investissement direct, la rationalisation de la réglementation économique, le développement des possibilités d'investissement privé dans les secteurs clés. Les ressources pétrolières ont servi à moderniser les infrastructures, créer des emplois, améliorer les indicateurs sociaux (hausse de l'espérance de vie à la naissance, baisse du taux d'analphabétisme) et accumuler des réserves officielles (la dette extérieure est relativement modeste dans les pays du CCG). Le projet d'union douanière lancé début 2003 s'appuie désormais sur un tarif extérieur unique convenu collectivement (5%). L'inflation a été maîtrisée et le taux de change a effectivement servi de

<sup>10</sup> L'harmonisation des politiques douanières et commerciales est une donnée maîtresse de la stratégie d'intégration de l'UEMOA. L'un des acquis majeurs de l'Union a été l'entrée en vigueur du tarif extérieur commun (TEC), le 1<sup>er</sup> janvier 2002 et son plafonnement à 22% des droits d'entrée.

<sup>11</sup> Lors de la réunion du Conseil de convergence pour la seconde zone monétaire de la CEDEAO tenue à Freetown (Sierra Léone) du 8 au 12 avril 2002, les membres de la CEDEAO avaient choisi le terme ECO comme nom de la future monnaie commune Ouest africaine et adopté un calendrier de mise en œuvre.

<sup>12</sup> En 2001, son PIB total était estimé à 335 milliards de dollars, son revenu moyen pondéré par habitant s'élevait à 12 708 \$ en valeur nominale. La CCG détenait respectivement 45% et 17% des réserves mondiales de pétrole et de gaz naturel.

point d'ancrage nominal. Les obstacles à libre circulation des biens, de la main d'œuvre et des capitaux entre membres ont été levés, et toute personne physique ou morale bénéficie dans chacun des pays membres du régime fiscal appliqué aux ressortissants.

Selon Fasano et Iqbar (2002, p 42), la création de l'union monétaire serait la réponse à un double défi : «réduire la vulnérabilité aux fluctuations des cours pétroliers et accélérer la croissance non pétrolière pour offrir des emplois à une population en essor rapide ». Le secteur pétrolier représente encore un tiers du PIB et les ¾ des recettes publiques annuelles. En outre, la croissance du PIB non pétrolier est lente dans certains pays et des tensions apparaissent sur le marché du travail en raison d'un « cloisonnement persistant entre ressortissants de ces pays et expatriés ». Les pays du CCG rempliraient déjà certains critères de convergence, dont la stabilité des taux de change nominaux bilatéraux et la conduite de politiques monétaires assez semblables.

### **III. QUELS ENSEIGNEMENTS ?**

Nous avons souligné précédemment que les « modèles » de convergence présentaient les deux caractéristiques suivantes :

- (i) ils s'appuyaient sur la théorie de la croissance endogène et sur le principe de convergence conditionnelle;

Pour un niveau donné de PIB/habitant, un accroissement du niveau d'équilibre augmente le taux de croissance du PIB/habitant pendant une certaine période. Le taux de croissance à long terme dépendrait des actions des gouvernements (politique fiscale, respect des lois, fourniture de biens collectifs, marchés financiers...). Si le gouvernement améliore les droits de propriété, le respect de la loi... ou si les agents économiques décident d'avoir moins d'enfants (fraction du revenu qui sera épargnée), l'accroissement de la valeur objectif se répercutera sous la forme d'un accroissement transitoire du taux de croissance de l'économie. Au delà du simple fait que le gouvernement puisse infléchir le taux de croissance à long terme, on notera la place qu'occupent les variables sociales, notamment la démocratie (respect des lois), dans les modèles de croissance. La démocratie, préalablement définie, précise la dimension structurelle de la convergence. Elle concerne aussi bien les pays développés (faire preuve de citoyenneté, participer à la vie de la « cité »...) que les pays en développement (respect des droits de l'homme...).

- (ii) ils plaçaient la monnaie au centre de la croissance économique (avec comme préalable, le respect de critères de convergence).

Chercher à articuler monnaie et croissance n'est pas une nouveauté en soi et l'on pourrait réduire la discussion aux débats classiques et contemporains sur la neutralité de la monnaie à long terme (Smith...Friedman), sur ses effets à court terme (Cantillon, Hume...Keynes). Toutefois, l'observateur perspicace notera rapidement que l'objet de l'étude n'est pas précisément la monnaie mais bien l'union monétaire (aboutissement du régionalisme économique). L'union monétaire (stabilité monétaire) est présentée comme une condition essentielle du dynamisme économique.

Nous nous attacherons dans ce qui suit, à préciser ces deux caractéristiques des modèles de convergence.

## A. Croissance, Convergence et démocratie

Le modèle de Barro (1997) a fait ressortir deux résultats étroitement corrélés. D'une part, le principe de convergence conditionnelle se trouvait confirmé puis enrichi de nombreuses spécifications (le taux de croissance est ainsi stimulé par des niveaux élevés de scolarisation, une fécondité moins élevée...). D'autre part, si le degré de démocratie, mesuré par le rôle des élections, n'apparaît pas toujours comme une variable importante de la croissance, l'effet de l'accroissement des libertés publiques réelles est lui déterminant.

Reconnaissant un lien positif entre la prospérité et la propension à développer la démocratie (hypothèse de Lipset, 1959), Barro a cherché à mettre à jour des indicateurs démocratiques (PIB réel habitant, espérance de vie, taux d'alphabétisation, taux de discrimination entre hommes et femmes...). Le débat s'est alors centré sur la décomposition de la démocratie en libertés publiques et libertés économiques. Ces dernières - mettant l'accent sur le maintien des *droits de propriété* - sont censées encourager la croissance économique. Cette vision a reçu le soutien de nombreux résultats empiriques. Friedman (1962) a ainsi souligné que les deux libertés se renforçaient mutuellement. Une expansion des droits politiques (davantage de démocratie) favorisait les droits économiques, et tendrait à stimuler la croissance économique. Il a cependant également été souligné certains aspects de la démocratie qui tendaient à ralentir la croissance, notamment la tendance à ne pas redistribuer les revenus des riches vers les pauvres ou encore l'apparition de groupes d'intérêts dans des systèmes disposant d'un corps législatif représentatif (Sirowy et Inkeles, 1990 ; Przeworski et Limongi, 1993)<sup>13</sup>.

Depuis les recherches de Lipset (1959), une opinion partagée veut que la prospérité stimule la démocratie, idée souvent décrite comme hypothèse de Lipset ou hypothèse d'Aristote : *«From Aristotle down to the present, men have argued that only in a wealthy society in which relatively few citizens lived in real poverty could a situation exist in which the mass of the population could intelligently participate in politics and could develop the self-restraint necessary to avoid succumbing to the appeals of irresponsible demagogues»* (1959, p 75). Lipset met l'accent sur le rôle d'un développement de l'éducation et de l'élargissement d'une classe moyenne<sup>14</sup>, pour augmenter la réceptivité aux normes de la tolérance démocratique : *«Increased wealth and education also serve democracy by increasing the extent to which the lower strata are exposed to cross pressures which will reduce the intensity of their commitment to given ideologies and make them less receptive to supporting extremist ones»*(1959, p 83-84). Il met également l'accent sur l'idée de Tocqueville (1835) selon laquelle *«les institutions et les organisations privées sont importantes pour contrôler une dictature»* (vol I, p 258).

Malgré l'absence de théorie incontestable, les résultats internationaux examinés par Barro (1997) confirment que l'hypothèse de Lipset est vérifiée empiriquement avec une forte régularité. Les accroissements du niveau de vie tendent à engendrer un accroissement progressif de la démocratie. A l'opposé, les démocraties qui se sont érigées sans développement économique antérieur, tendent à ne pas durer.

---

<sup>13</sup> La mesure du respect de la loi est censée avoir un pouvoir explicatif important de la croissance économique. Or les travaux de Sirowy et Inkeles (1990), Przeworski et Limongi (1993), tendent à montrer que la relation entre la démocratie et le respect de la loi n'est pas toujours très claire.

<sup>14</sup> Huber, Rueschemeyer et Stephens (1993, p 74) notent ainsi que le développement du capitalisme abaisse le pouvoir de la classe des propriétaires terriens et augmente le pouvoir et la capacité d'organisation des classes moyennes et ouvrières : *«Democratic participation in political decision-making will develop and be sustained only if the economic and cultural power of dominant groups is counterbalanced in civil society by the organization power of subordinate classes»*

La principale mesure de la démocratie utilisée par Barro est l'indicateur des droits politiques mis en place par Gastil (1982) et Bollen (1990) : « *Les droits politiques sont les droits à participer de manière significative au processus politique. Dans une démocratie, cela signifie le droit pour tout adulte de voter et de se présenter à une charge publique, et pour les représentants élus, d'avoir un vote décisif sur les politiques publiques* » (Gastil, 1986, p 7). Certaines analyses utilisent également l'indicateur de Gastil sur les libertés publiques : « *Les libertés publiques sont les droits à la libre expression, à organiser ou à manifester, ainsi que les droits à un certain degré d'autonomie comme par exemple la liberté de religion, d'éducation, de déplacement, et d'autres droits personnels* » (1986, p 7).

Les variables explicatives de la démocratie comprennent plusieurs indicateurs relatifs au niveau de vie : PIB réel par habitant, espérance de vie à la naissance, mesures du niveau d'éducation. Le modèle intègre également d'autres influences possibles sur la démocratie telles celles proposées dans la littérature des sciences politiques par Lipset (1959). *Le taux d'urbanisation, la taille du pays et la scolarisation primaire masculine et féminine*<sup>15</sup> sont présentés comme des déterminants (mesurables) de la démocratie. *Le degré d'hétérogénéité de la population*, du fait des différences d'ethnies, de langage et de culture peut aussi influencer le niveau de démocratie (davantage d'hétérogénéité rend plus difficile le maintien de la démocratie). *L'héritage colonial* serait important pour une démocratie si les pays héritaient des tendances de plus ou moins grande liberté politique de leurs gouvernements antérieurs. Lipset, Seong et Torres (1993, p 168) avancent ainsi que la loi anglaise a fourni une expérience d'apprentissage fondamental pour les démocraties qui en dérivent. *L'appartenance religieuse* est également un déterminant important de la démocratie (Barret, 1982 ; Huntington 1991 ; Lipset, 1994).

Depuis la fin des années 90, les études empiriques articulant croissance et démocratie, dans le cadre de la convergence, bénéficient des résultats mis en lumière par Sen (1999). Le triptyque croissance-développement-libertés est posé comme un préalable à toute discussion : « *le développement doit être appréhendé comme un processus d'expansion des libertés réelles dont jouissent les individus. De cette façon, l'expansion des libertés constitue à la fois, la fin première et le moyen principal du développement, ce que j'appelle, respectivement le rôle constitutif et le rôle instrumental de la liberté dans le développement* » (1999, p 46). En se focalisant sur les libertés humaines, l'auteur évite une définition trop étroite de la croissance (ou plus précisément du développement). A côté des facteurs liés à la croissance du PNB, à l'augmentation des revenus..., on retrouve d'autres déterminants, les dispositions économiques et sociales (tous les moyens qui facilitent l'accès à l'éducation ou à la santé) ainsi que les libertés politiques et publiques (liberté de participer au débat public ou d'exercer un droit de contrôle). Le développement exigerait donc la suppression des principaux facteurs qui s'opposent aux libertés : la pauvreté aussi bien que la tyrannie, l'absence d'opportunités économiques comme les conditions sociales précaires, l'inexistence de services publics autant que l'intolérance...

Les libertés en question apparaissent alors pour ce qu'elles sont : des éléments constitutifs du développement. Cinq types distincts de libertés, appréhendées dans une perspective instrumentale, sont ainsi soumis à l'examen. Il s'agit des *libertés publiques* (droits civiques et politiques), *des ouvertures économiques* (opportunités offertes aux individus d'utiliser les ressources économiques à des fins de consommation, de production ou d'échanges), *des opportunités sociales* (dispositions prises par une société en faveur de l'éducation, de la santé ou d'autres postes qui accroissent la liberté substantielle qu'ont les personnes de mieux vivre),

---

<sup>15</sup> Tocqueville (1848) considérait qu'une plus large facilité d'éducation des filles allait de pair avec une structure sociale généralement plus participative, et de fait, plus réceptive à la démocratie.

*des garanties de transparence* (les individus s'appuient sur une estimation plus ou moins précise de ce qui peut leur être proposé et de ce qu'ils comptent obtenir, il s'agit d'une dimension de confiance) et de *la sécurité protectrice* (il s'agit de dispositions institutionnelles adaptées ou de capacités d'intervention exceptionnelles visant à fournir un filet de protection sociale aux couches de population vulnérables). Selon Sen, les libertés instrumentales amélioreraient directement les capacités des individus, entretiendraient des relations de réciprocité et se renforceraient l'une l'autre.

On assiste alors à l'émergence d'un *nouveau modèle économique et social* dans lequel le développement et la croissance exigent la suppression des principaux facteurs qui s'opposent aux libertés<sup>16</sup> : la pauvreté aussi bien que la tyrannie, l'absence d'opportunités économiques comme les conditions sociales précaires, l'inexistence de services publics autant que l'intolérance... La démocratie<sup>17</sup> est alors appréhendée sous trois aspects : *sa légitimité intrinsèque* (il est en effet légitime pour des êtres humains – qui sont créatures sociales – de souhaiter voire reconnue leur libre participation aux activités sociales et politiques), *son rôle de prospection* (la formation des valeurs dans un cadre critique et non doctrinaire exige un processus de communication ouverte et de libre discussion qui ne saurait exister sans reconnaissance des libertés politiques et des droits civiques) et *sa fonction constructive dans l'élaboration des valeurs et des normes* (les droits civiques et politiques, dans la mesure où ils garantissent la discussion ouverte, la contradiction, la critique et les divergences d'opinion jouent un rôle central dans la processus d'élaboration des choix fondés et informés).

Les études articulant croissance-convergence-démocratie devront donc relever deux défis :

1° chercher à établir la valeur fondatrice des libertés et à comprendre les interdépendances empiriques entre libertés appartenant à des genres différents. Dans le cas du régionalisme économique, cette dimension sociale de la croissance devient une composante structurelle de la convergence. Les retards pris par l'UEMOA peuvent être directement imputés à l'instabilité politique de la Côte d'Ivoire et aux décalages constatés ces dernières années entre les performances macroéconomiques et l'évolution sociale de la plupart des pays membres (exemple du Mali<sup>18</sup>). Dans le cadre de l'UEM, il s'agit davantage d'une liberté publique, notamment de la participation des citoyens à la vie de la nation, qui fait défaut (exemple de la France).

---

<sup>16</sup> Les libertés en question apparaissent alors pour ce qu'elles sont : des éléments constitutifs du développement

<sup>17</sup> Selon Sen (1999, p 153), l'opposition des pays en voie de développement à la démocratie et à l'introduction de libertés élémentaires recouvre trois objections essentielles : selon la première, les droits et les libertés publiques entravent la croissance économique et le développement (thèse de Lee Kwan Yew) ; selon la deuxième, les populations pauvres, si elles avaient le choix, opteraient invariablement pour la satisfaction des besoins économiques contre les libertés publiques ; enfin pour beaucoup de commentateurs, l'accent mis sur les libertés politiques et la démocratie refléterait une conception spécifiquement occidentale qui entrerait en conflit avec les valeurs asiatiques supposées donner la prééminence aux notions d'ordre et de discipline.

<sup>18</sup> Le Mali a ainsi mis en place un Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), articulé autour des cinq thèmes suivants : 1° le renforcement des capacités institutionnelles pour assurer une bonne gestion des affaires publiques, la paix et la stabilité sociale : le renforcement de l'état de droit et l'amélioration du système et de l'organisation judiciaire, le renforcement et la modernisation des services de l'Etat et la réforme de la fonction publique, le renforcement des capacités de la société civile, la lutte contre la corruption ; 2° une meilleure prestation des principaux services sociaux de base, notamment la santé primaire ainsi que l'éducation et l'alphabétisation avec un objectif de meilleure adéquation formation-emplois ; 3° un schéma d'aménagement du territoire équilibré et une politique d'infrastructures adaptées, en particulier la construction et l'entretien des systèmes de transport vitaux pour le pays ; 4° une nouvelle vision du développement rural et une approche pluridimensionnelle de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; 5° une nouvelle politique commerciale et un cadre intégré de développement du secteur privé et des filières porteuses.

2° Mesurer les libertés publiques, politiques et économiques de manière à intégrer des variables sociales dans les modèles de croissance. A côté du taux de scolarisation des hommes et des femmes, du taux d'espérance de vie, il est nécessaire d'intégrer certaines dimensions de la liberté telles que les droits de vote (élections), le droit d'expression (droit de grèves...), le respect de la liberté religieuse (respect des minorités, partis d'opposition, nombre d'adhérents), la liberté de déplacement (la mobilité du facteur travail est un problème pour le CCG)...

## **B. Croissance, Convergence et Union monétaire**

L'union monétaire (stabilité monétaire) est présentée comme une condition essentielle du dynamisme économique. Elle suppose qu'un certain nombre de conditions soient remplies (théorie de la zone monétaire optimale, convergence des résultats et des politiques économiques) pour que les bénéfices réels du processus d'intégration compensent les coûts réels. L'Union monétaire doit se traduire par des gains pour les différents pays constituant la zone monétaire, c'est la caractéristique d'une union monétaire efficace.

### 1. De la théorie de la zone optimale aux critères de convergence

Les pays qui s'engagent à constituer une zone monétaire renoncent à utiliser entre eux le taux de change comme instrument de politique économique, soit en fixant leur taux de change de façon irréversible (CGG), soit en adoptant une monnaie commune (Union européenne, future UEMOA). La théorie de la zone monétaire optimale s'intéresse aux conditions permettant de minimiser le coût d'un tel renoncement. Des auteurs comme Mundell (1961), Mc Kinnon (1969), Kenen (1969), Ingram (1969), Cooper (1977), Kindleberger (1986) ont précisé les conditions requises (à travers différents critères) pour que les pays aient intérêt à constituer une zone monétaire.

Ces travaux, notamment ceux de Mundell (1961), ont beaucoup influencé la constitution de l'intégration économique et monétaire. Prenant l'exemple de deux économies, A et B, liées par un processus d'intégration, mais touchées différemment par un choc externe (augmentation du prix du pétrole) ou interne (récession), tel que la demande dans le pays A se réoriente vers les produits du pays, Mundell affirme qu'il existe trois mécanismes correcteurs susceptibles d'être utilisés : la dévaluation monétaire<sup>19</sup>, la flexibilité des salaires et des prix<sup>20</sup>, la mobilité des facteurs<sup>21</sup>. L'intégration monétaire faisant disparaître le premier instrument correcteur des déséquilibres, seules des économies ayant une forte mobilité des facteurs et/ou une forte flexibilité des prix et des salaires peuvent engendrer une zone monétaire optimale.

Mac Kinnon (1969) insiste sur le fait que les coûts liés à l'abandon du taux de change comme instrument de politique économique diminuent en fonction du degré d'ouverture des économies et de l'importance de leurs échanges réciproques. Une économie ouverte (taux d'ouverture :  $X/PIB$  ;  $M/PIB$ ) a intérêt à participer à un régime de taux de changes fixes, et cela pour trois raisons : les variations de change affectent fortement le rapport des prix<sup>22</sup>, ce

---

<sup>19</sup> Pour l'économie en récession, une dévaluation - malgré ses effets pervers (inflation, perte de crédibilité de la monnaie..) - permet une relance de l'économie.

<sup>20</sup> Une économie affectée par le chômage, devrait enregistrer une baisse des salaires, donc un renforcement de sa compétitivité et une augmentation de la demande pour ses produits de ce pays.

<sup>21</sup> Le déplacement de la main d'oeuvre de l'économie en récession vers celle en expansion permettrait de résoudre le problème de chômage dans la première et de pression à la hausse des salaires dans la seconde.

<sup>22</sup> L'illusion monétaire tend à disparaître car les fluctuations de change se transmettent rapidement aux prix relatifs internes. La baisse des revenus réels devient donc apparente et les agents réclament la révision de leurs revenus nominaux. Pour limiter les variations de prix, il faut donc limiter les variations du taux du change.



qui est source de fortes instabilités ; l'efficacité de la politique de change diminue avec le degré d'ouverture de l'économie<sup>23</sup> ; une économie très ouverte peut plus facilement réduire un déficit commercial par sa politique budgétaire<sup>24</sup>.

Kenen (1969) note que plus les économies sont diversifiées, moins elles sont sensibles aux chocs macroéconomiques. En effet, si la demande pour un produit diminue, les conséquences du choc sur la production et sur l'emploi sont bien moins étendues que dans le cas d'une spécialisation (monoproduction). Les économies diversifiées peuvent plus facilement adopter des changes fixes et s'intégrer à une zone monétaire que celles qui ne le sont pas. Dans le cas des pays du CGG et de l'UEMOA, l'union monétaire ne pourra être optimisée tant que le secteur pétrolier (CGG) et les ressources naturelles (Café au Mali) occupent encore une part importante du PIB.

Ingram (1969) avance pour sa part qu'une zone monétaire (à taux de change fixes ou à monnaie unique) ne pourra fonctionner de manière optimale sans une mobilité totale des capitaux et une libéralisation de l'offre des services financiers. Une zone monétaire optimale doit être une zone financière totalement intégrée, de sorte que les déficits éventuels sont financés sans pressions, ni sur les taux de change, ni sur les taux d'intérêts. A cela il convient d'ajouter la coassurance régionale apportée par un système fiscal intégré et par un budget centralisé (c'est à dire fédéral). Ce dernier point fait l'objet de larges débats au sein de la Communauté européenne.

Enfin Cooper (1977) et Kindleberger (1986) ont rappelé que l'union monétaire était un bien collectif, c'est à dire le reflet d'une demande commune des populations des différents pays (image du Référendum). Si les échanges entre les pays membres sont importants (près de 70% au sein de l'Europe) et si les préférences sont proches en termes de biens privés et biens collectifs, alors ces pays remplissent les conditions pour constituer entre eux une zone monétaire optimale.

Dès lors, une zone monétaire comprenant  $n$  régions est dite optimale si, lors de chocs asymétriques affectant la demande de produits ou l'offre de facteurs d'une région au moins, des procédures d'ajustement automatiques sont mises en œuvre, évitant ainsi des modifications des taux de change nominaux entre régions. Cette stabilité monétaire sera d'autant plus facile à réaliser que les différents Etats partageront des préférences communes<sup>25</sup> en matière d'inflation, de chômage, de croissance .... d'où la nécessité de revenir aux critères de convergence. Cette dernière comporte en effet trois dimensions :

- *une dimension nominale*, le taux d'inflation (la première condition de stabilité monétaire est la convergence des taux d'inflation des différents pays) ;

---

<sup>23</sup> Dans une économie très ouverte les coûts de production sont fortement influencés par les prix des matières premières et des consommations intermédiaires importées, or il peut être difficile de remplacer ces importations par une production locale. Lors d'une dévaluation, la hausse des prix des produits importés se répercute immédiatement sur les prix des autres biens et sur les salaires : si les produits importés sont indispensables, les importations ne diminuent pas malgré la hausse des prix, par contre, la diffusion des effets d'inflation importés compense les effets attendus de la dévaluation sur les exportations (baisse des prix en devises), de sorte que celles-ci n'augmentent pas. En conséquence, les effets attendus d'une dévaluation (baisse des importations, hausse des exportations) sont limités dans des économies très ouvertes.

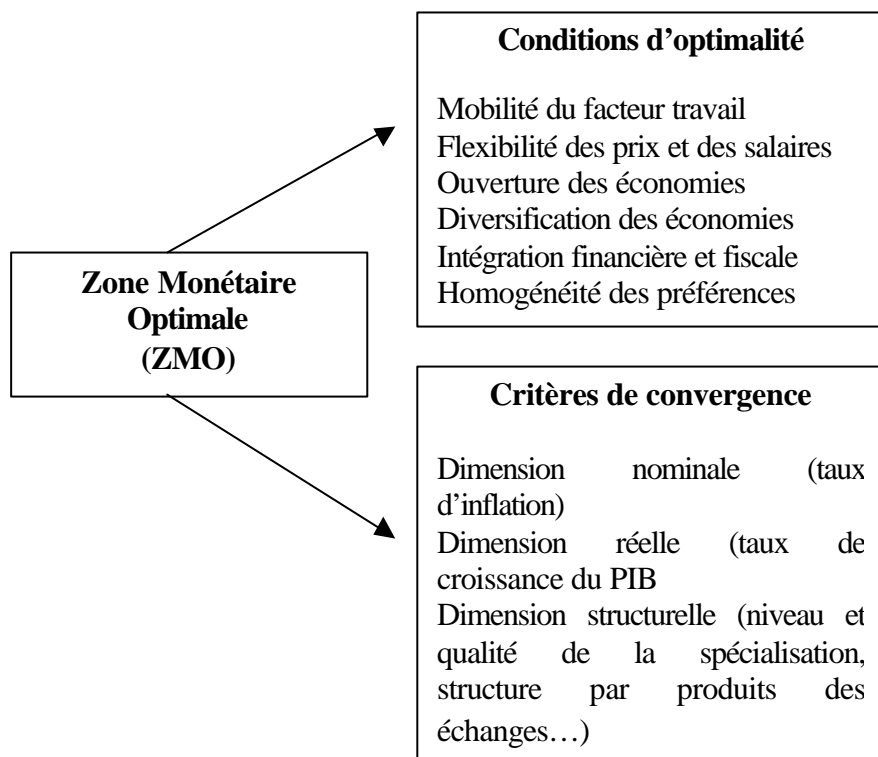
<sup>24</sup> Le multiplicateur des dépenses publiques sur le commerce extérieur  $y$  est plus élevé que dans une économie fermée. Pour faire face à un même déficit extérieur, l'économie ouverte doit moins réduire ses dépenses publiques qu'une économie fermée.

<sup>25</sup> Dans le cas contraire, il subsisterait un risque de repli vers des stratégies individuelles en cas de difficultés rencontrées dans le processus d'unification.

- *une dimension réelle*, le taux de croissance du PIB (dans une union économique, les taux de croissance des pays membres ne peuvent diverger de façon importante et durable<sup>26</sup>) ;

- *une dimension structurelle*, le niveau et la qualité de la spécialisation, la structure par produit des échanges<sup>27</sup> ...

Fig 2 : Zone monétaire optimale



## 2. Une Union monétaire efficace

Si la théorie de la zone monétaire optimale a le mérite de poser les conditions requises pour que les pays aient intérêt à constituer une zone monétaire, elle nous permet également de préciser ce que l'on entend par Union monétaire efficace.

Une Union monétaire efficace (Blejer et alii, 1997 ; Alesina et Barro, 2001) impose une démarche en 5 points : 1° adopter des critères précis de convergence budgétaire, 2° définir une politique de change commune avec notamment la mise en commun des réserves de change, et fixer irrévocablement les taux bilatéraux, 3° mettre en place les institutions indispensables à l'union monétaire (Banque centrale commune) et des instruments communs qui garantiront que la politique monétaire aura le même impact partout ; 4° instaurer un niveau de qualité adéquat pour les données et les normes communes permettant d'évaluer le respect des critères de convergence et des objectifs monétaires ; 5° mettre en œuvre des réformes structurelles qui accompagnent l'union monétaire.

<sup>26</sup> Une croissance plus forte que la moyenne, se traduit par un déséquilibre des échanges qui implique soit un relâchement de la croissance, soit un changement de parité.

<sup>27</sup> La stabilité monétaire sera d'autant mieux assurée que la contrainte extérieure sera moins forte; d'où la nécessité d'une bonne adaptation de l'appareil productif à la demande (internationale et nationale) et - d'une forte spécialisation dans des productions à faible concurrence par les prix.

1° La convergence budgétaire souligne que l'union monétaire passe par la discipline budgétaire. Dans le cas du CCG, la dépendance des pays membres vis à vis des recettes pétrolières volatiles et l'importance de l'équité intergénérationnelle<sup>28</sup> compliquent le choix des critères de convergence budgétaire, qui doivent s'appliquer à plusieurs niveaux (Fasano, Iqbal, 2001). A côté des indicateurs traditionnels comme les plafonds fixés aux déficits globaux et à la dette publique, les autorités nationales devront également fixer des objectifs de déficit budgétaire non pétrolier pour isoler les tendances fondamentales (ces objectifs varieront entre les pays en fonction des recettes tirées du pétrole et du patrimoine financier). Dans le cas de l'Europe, c'est le Pacte de Stabilité et de Croissance qui fait office de discipline budgétaire de manière à ce qu'un choc asymétrique ne devienne pas symétrique.

2° Pendant les dernières décennies, le régime de change (rattachement des monnaies) a aidé les pays du CCG à maintenir une faible inflation, à préserver leur compétitivité et à **renforcer la confiance**. Les autorités ont ainsi décidé que la monnaie commune serait rattachée au dollar américain qui deviendra le point d'ancrage nominal<sup>29</sup>. Un tel régime suppose une situation budgétaire et un système bancaire solide, complété par des réformes structurelles.

3° La création d'une banque centrale indépendante ou d'une autorité monétaire unique est le changement institutionnel le plus décisif dans la voie de l'Union monétaire. Une instance supranationale expressément mandatée pour formuler et conduire la politique monétaire est nécessaire, car toute décentralisation du processus décisionnel serait contre-productive dans le cadre de l'Union monétaire. La zone CCG et de l'UEMOA sont en train de s'inspirer de l'exemple de l'Union européenne pour définir les prérogatives de la banque centrale commune.

4° L'évaluation des progrès sur la voie de la convergence et de la réalisation des objectifs exige que les pays du CCG et de l'UEMOA fournissent des statistiques macroéconomiques et financières comparables et transparentes (harmonisation des concepts et données budgétaires).

5° Les réformes structurelles accentuent les effets bénéfiques de la monnaie unique. Les autorités des pays du CCG et de l'UEMOA devront veiller à améliorer l'affectation des ressources et la mobilité des facteurs de production (travail et capital), ainsi qu'à promouvoir l'investissement direct étranger. Il s'agira également de renforcer la concurrence sur les marchés des produits, en réformant les codes et réglementations y afférents, la législation antitrust et la législation commerciale. L'harmonisation devra également passer par la coordination des systèmes d'imposition, des incitations budgétaires et des régimes de retraite. Une intégration parfaite doit enfin se doubler d'un certain nombre d'ajustements réglementaires et législatifs visant à libéraliser les marchés financiers nationaux et à encourager l'harmonisation. Santillan, Bayle et Thygesen (2000) ont ainsi montré que l'introduction de l'Euro tout en favorisant la liquidité des marchés d'actions et d'obligations, n'a pas supprimé tous les obstacles à l'intégration des marchés financiers parce que les cadres fiscaux, comptables et juridiques diffèrent selon les pays.

Une fois les conditions d'optimalité et d'efficacité remplies, il nous reste à appréhender les véritables enjeux de l'union monétaire.

---

<sup>28</sup> Dans les économies pétrolières, la politique budgétaire doit assurer l'équilibre entre les dépenses pour la génération actuelle et l'épargne pour les générations futures.

<sup>29</sup> Etant donné la modification de la structure des échanges (montée de l'Union européenne) et les différences structurelles entre les pays du CCG, d'autres options pourront cependant être envisagées : arrimage à un panier de monnaies

### 3. Les enjeux de l'Union monétaire

L'union monétaire telle qu'elle est généralement envisagée doit favoriser la *coordination des politiques économiques, diminuer les coûts de transactions et accroître la transparence des prix*, ce qui crée un climat d'affaires plus stable et facilite les décisions d'investissement. Dans la période d'inquiétudes actuelles sur les perspectives de croissance de la Zone Euro (craintes de voir resurgir les enchaînements récessionnistes des années 90), la convergence des économies européennes, ou plus précisément la constitution de la zone euro, serait présentée comme un rempart au ralentissement économique.

Tableau 3 : Zone euro, rempart au ralentissement économique

	<b>1991-1993</b>	<b>2000-2003</b>
<b>Changes</b>	<p><b>Instabilité</b> Surévaluation de certaines monnaies (franc) en raison de leur ancrage au deutschemark.</p> <p><b>Spéculation</b> Attaques spéculatives contre la lire et la livre qui génèrent des dévaluations de 15 à 20%.</p>	<p><b>Stabilité</b> La monnaie unique supprime les risques de changes entre les pays de la zone Euro.</p> <p><b>Spéculation</b> Pas d'attaques spéculatives, ni dévaluations</p>
<b>Taux d'intérêt</b>	<p><b>Elevés</b> Taux comme taux longs ont évolué entre 8 et 15% selon les pays</p>	<p><b>Faibles</b> Taux courts à environ 3,30% et taux longs à environ 4,50%</p>
<b>Inflation</b>	<p>A 4% en moyenne, fortes divergences entre les pays</p>	<p>A 2% en moyenne, les divergences se sont atténuées</p>
<b>Politiques monétaires</b>	<p><b>Restrictive</b> Pour défendre la monnaie</p>	<p><b>Neutre</b> Mais assouplissement possible</p>
<b>Récession</b>	<p><b>Généralisée en 1993</b></p>	<p><b>Ralentissement de l'activité</b> mais pas forcément de récession en partie grâce à un contexte monétaire favorable</p>

Le risque de change n'existe plus pour le commerce intrazone (50% des échanges totaux). Le niveau des taux d'intérêt et de change serait également plus favorable à l'activité, ce qui offrirait des conditions de financement plus avantageuses pour les ménages (crédits à la consommation, crédits immobiliers) et les entreprises (investissements) L'Euro, proche d'un taux de change d'équilibre euro/dollar calculé sur la base des pouvoirs de parité d'achats (PPA), estimé entre 1.05 et 1.1 dollar pour 1 euro, offrirait certains avantages à la zone européenne (image de crédibilité de la monnaie, moins d'inflation importée...).

Les gains de l'Union monétaire seraient à la fois directs - liés à l'augmentation du commerce régional (élevés pour certains, c'est le cas de l'Union européenne ; faibles pour d'autres, c'est le cas du CCG) – et indirects. L'introduction d'une monnaie unique doit améliorer les perspectives de croissance<sup>30</sup> en contribuant à l'unification et à l'essor des marchés d'actions et d'obligations et en augmentant l'efficacité des services financiers<sup>31</sup>. Les désavantages - tels que la renonciation à une politique monétaire indépendante et à la

<sup>30</sup> Déjà les classiques, en la personne de John Stuart Mill, estimaient que le régime le moins coûteux en termes de bien être était celui d'une seule et même monnaie circulant dans le monde entier.

<sup>31</sup> Ceci est plus problématique pour l'UEMOA et le CCG (à l'exception de l'Arabie Saoudite).

possibilité d'ajuster le taux de change nominal - seraient minimales pour les pays membres du CCG puisque ces instruments ne sont plus utilisés depuis le rattachement des différentes monnaies de la région<sup>32</sup>. Dans le cas de l'Europe, ils seraient compensés par la stabilité des prix et la disparition du risque de change en Europe.

Cet enchaînement « vertueux » du régionalisme économique et monétaire, largement décrit par la théorie économique, bute toutefois sur une série d'obstacles ou d'étapes qu'il nous faut préciser.

- Depuis l'entrée en vigueur de l'Euro, le modèle européen est caractérisé par un défaut de coordination des politiques économiques. Dans un contexte conjoncturel peu favorable (récession en Allemagne et aux Pays Bas, croissance faible en France...), les gouvernements ont souhaité soutenir la croissance. Or la policy-mix n'a pas la même efficacité dans tous les pays de la zone euro (Guidice, Montanino, 2002). Pour respecter le Pacte de Stabilité et de Croissance (PSC), la commission a recommandé aux pays européens de mener une politique budgétaire restrictive<sup>33</sup>.

*Tableau 4 : Policy-mix*

		<b>Politique monétaire<sup>34</sup></b>	
		<i>Restrictive</i>	<i>Expansionniste</i>
<b>Politique budgétaire<sup>35</sup></b>	<i>Restrictive</i>	Autriche Belgique Italie	Espagne Grèce Pays-Bas
	<i>Expansionniste</i>	Allemagne France Finlande	Irlande Portugal

*Source : Guidice, Montanino (2002)*

En outre, certains pays - qui avaient consenti de gros efforts pour atteindre les objectifs fixés par la Communauté européenne et le Traité de Maastricht (déficit budgétaire, inflation, stabilité monétaire, taux d'intérêt) - commencent à payer le prix de cette intégration (privatisations, financiarisation, chômage). Dans le cas de la Grèce<sup>36</sup>, Boutillier et Uzundis (2001, p. 2) souligne qu'en essayant de changer de monnaie (politiques d'austérité salariale et budgétaire dès le début des années 90), ce pays s'est fabriqué un ensemble d'obstacles dont le dépassement exige la reconsidération, non seulement de ses pratiques économiques, mais de toute sa structure sociale et politique. Dans ces conditions, « l'euro ne pourra pas être la monnaie de la Grèce, mais seulement la monnaie que la Grèce doit utiliser ».

- Si les coûts de transaction (notamment en termes de change) enregistrent effectivement une diminution et que les prix affichent la transparence souhaitée par la Communauté européenne, les nombreux débats (particulièrement en France, en Italie, en Allemagne...) se sont focalisés sur la hausse des prix « générée » par l'Euro. Des enquêtes réalisées par les

<sup>32</sup> En outre, si la plupart d'entre elles sont officiellement arrimées aux droits de tirage spéciaux (DTS), il existe en réalité une relation durable avec le dollar américain (à l'exception du dinar koweïtien qui est rattaché à un panier pondérant les monnaies des partenaires commerciaux et financiers du Koweït).

<sup>33</sup> Le déficit budgétaire doit tenir compte des contraintes résultant du vieillissement de la population (hausse des dépenses de retraites et de santé).

<sup>34</sup> Politique monétaire expansionniste (restrictive) si le taux de refinancement réel est inférieur (supérieur) à la croissance du 1<sup>er</sup> semestre 2002.

<sup>35</sup> Politique budgétaire expansionniste (restrictive) si la variation du solde structurel entre 2000 et 2002 est négatif (positif).

<sup>36</sup> Ceci est également valable pour d'autres pays comme l'Italie, la France...

associations de consommateurs ont ainsi fait apparaître une dérive de certains prix, notamment ceux liés à la consommation alimentaire, aux produits d'hygiène et de beauté... débouchant sur un rythme de hausse des prix nettement plus rapide que celui présenté par les statistiques européennes de l'inflation. Selon Christian de Boissieu (2002, p 2), « l'explication de cet écart tient aux différences de périmètre (la consommation alimentaire ne représente que 18% de la consommation totale des ménages en France) et dans la différence entre le sentiment subjectif d'inflation et sa mesure objective ». Ainsi toujours selon cet auteur, l'arrivée de l'Euro aurait été l'occasion d'une hausse de prix pour les achats à haute fréquence (café, produits d'hygiène, produits alimentaires...) alors que les baisses constatées ou attendues sur les achats à basse fréquence (électronique, grand public, automobiles...) sont moins vivement ressenties ou tardent à se manifester.

Rappelons que les autorités nationales des différents pays constituant la zone Euro, avaient particulièrement insisté, lors de la présentation du projet à leurs concitoyens (référendum), sur cette baisse des prix. La monnaie unique (l'EURO) devait engendrer une transparence des prix pratiqués par les entreprises européennes. Une sorte de convergence vers un niveau de prix d'équilibre (un nivellement par le bas) traduirait la pression concurrentielle qui ne manquerait pas de s'exercer sur le marché européen.

- Enfin si l'union économique et monétaire (qu'elle soit européenne avec l'UEM ; africaine avec l'UEMOA ; ou orientale avec la CCG) est présentée comme l'aboutissement d'un long processus d'intégration économique ; Aglietta et Orléan (1999, p 29) rappellent que « ce processus a changé de nature avec le projet lancé dans les années 80 de constituer un marché unique et d'y englober la finance », la stabilité de la monnaie est devenue la clé de la régulation des marchés, pour le bien de tous. Nous estimons pour notre part, que ce processus est en train de vivre un second changement depuis l'avènement de la monnaie européenne. L'Euro est en effet devenu une réalité « totalité » sociale<sup>37</sup> (Simiand, 1934). Elle est le fait non pas d'individualités compétentes et informées (sorte de rationalité économique) mais bien de groupes<sup>38</sup>, de collectivités, d'une nation, de plusieurs nations. Par ce biais, la monnaie européenne précise les caractéristiques du lien social (Aglietta, 1999). D'un côté, elle évoque la question des droits et des obligations. La monnaie est à la fois une créance pour celui ou celle qui la possède (ménages, entreprises, Etat ; européens ou étrangers) et une dette<sup>39</sup> pour

---

<sup>37</sup> « Nous atteignons au fond véritable qui est à reconnaître à la valeur d'une telle monnaie, en ses divers comportements eux-mêmes. Ce fond n'est pas fait d'éléments physiques, quantifiés ou quantifiables, entre lesquels s'établit un rapport mathématique qui constitue ou mesure cette valeur. Il est fait d'appréciations, d'estimations, de croyances, de confiance, de défiance, produits de sentiment autant que de raison, qui donc n'analysent même pas, distinctement, sans doute, ces deux ordres de données que nous venons de séparer ici : c'est simplement et d'ensemble une croyance et une foi en cette expression de valeur qui porte la marque d'un pays.... Cette représentation à la fois intellectuelle et affective qu'est une monnaie de cette sorte est le fait non pas d'individualités compétentes et informées, mais bien de groupes, de collectivités, d'une nation ; elle est sociale. Elle a un caractère et un rôle manifestement objectifs, parce qu'elle est une croyance et une foi sociale et, comme telle, une réalité sociale » (1934, p 38).

<sup>38</sup> Frobert (2001, p 103) rappelle que la monnaie chez Simiand vérifie les trois dimensions d'une totalité sociale : « Premièrement, les phénomènes monétaires, au fondement de l'évolution et donc de la réalisation des sociétés progressives articulent les autres dimensions de l'économique et du social... Deuxièmement, la monnaie et les pratiques monétaires s'inscrivent dans une durée spécifiques des sociétés avancées... Troisièmement, la monnaie s'inscrit dans l'individu » (le comportement monétaire type est défini par l'insatiabilité et par le goût du pari, la monnaie est la représentation même du pouvoir et sa demande est insatiable).

<sup>39</sup> Aglietta et Orléan insistent particulièrement sur le concept de dette : « la dette primordiale demeure le concept adéquat qui permet de penser le tout de la société et son mouvement. La raison pour laquelle la pensée moderne des relations sociales ne la reconnaît pas, c'est quelle est désormais associée en dettes privées de nature économique d'un côté, et dette sociale de nature politique de l'autre. Mais cela n'empêche pas que l'hypothèse du lien social en tant que dette de vie continue d'éclairer notre compréhension de la monnaie. En effet, même lorsqu'elles se présentent comme des engagements privés, les dettes économiques ont une cohérence globale, parce qu'elles insèrent les individus dans une division du travail dissimulée derrière l'échange » (1999, p 22).

celui ou celle qui l'émet (principalement les banques du second rang, et la Banque centrale européenne). Cette double identité créance/dette symbolise à la fois la constitution (sociale) des individus (ici les européens) et la pérennité de la société dans son ensemble<sup>40</sup>. Dans ces conditions, les critères de convergence (taux d'intérêt<sup>41</sup>, taux d'inflation<sup>42</sup>, dette publique, déficit budgétaire) sur lesquels se focalisent actuellement la Commission européenne, seraient une dégénérescence de la monnaie. Celle-ci serait associée à la structure générale des dettes et des créances (engagements) des agents privés et de la société (dette publique de la France, de l'Italie...). *De l'autre*, elle ouvre la voie de l'échange<sup>43</sup> et de la confiance de l'autre. La monnaie, et non pas l'union monétaire, devient un préalable à toute discussion sur la croissance et la convergence (et par là même, elle constitue une variable de dynamisme ou de ralentissement économique). Au delà de ses formes, la monnaie devient valeur commune par la confiance de chacun (monnaie fiduciaire) alors que la Banque centrale européenne incarne la confiance « collective ». Elle exprime cette nouvelle autorité publique sur la monnaie et la commutation des dettes, grâce au principe de son indépendance. Elle est censée être l'exercice en commun des Etats nations toutefois comme le rappellent Aglietta et Orléan (1999, p 31), « le droit qui la constitue n'est pas conféré par un législateur émanant du suffrage populaire européen ». La relation de la banque centrale à la démocratie n'est donc pas identique à celle qui s'exprime dans l'indépendance des banques centrales nationales. La BCE n'est pas subordonnée à la souveraineté populaire, mais bien à un traité européen. Elle dispose d'un pouvoir monétaire qui n'est pas inséré dans un ordre (principe hiérarchique) démocratique « de même échelle territoriale ».

## CONCLUSION

Depuis les travaux de Ramsey (1928), les modèles de croissance ont fait de la convergence, un élément clé de la dynamique économique. Les théories de la croissance endogène (Barro, 1997) ont précisé ce qu'il fallait entendre par *principe de convergence conditionnelle*, à savoir pour un niveau donné de PIB par habitant, un accroissement du niveau d'équilibre augmente le taux de croissance du PIB par habitant pendant une certaine période. Le taux de croissance à long terme dépendrait ainsi des actions des gouvernements (politique fiscale, fourniture de biens collectifs, marchés financiers...). De son côté, le régionalisme économique, véritable émanation de l'interdépendance des marchés (travail, capital, financier, biens et services), a adopté une démarche pragmatique en cherchant à identifier des principes de convergence (Traité de Maastricht et Pacte de Stabilité et de Croissance dans le cadre de l'UEM). La monnaie y joue un rôle important, cependant les différentes instances (UEM, UEMOA, CCG) insistent davantage sur l'Union monétaire, censée représenter l'aboutissement du régionalisme économique (la stabilité monétaire est conçue comme une condition essentielle du dynamisme économique).

Au delà des hypothèses formulées par la théorie de la croissance endogène (et largement discutées dans la littérature économique) et des premiers résultats du régionalisme économique, nous avons insisté sur les deux apports suivants : 1° La prise en compte des variables sociales (notamment du respect de la loi, du taux de scolarisation dans le

---

<sup>40</sup> On rapportera ici les propos de Hans Tietmeyer (président de la Bundesbank), publiés dans le Monde du 15 février 1995 : « L'entrée dans l'Union monétaire est fondatrice d'une communauté de solidarité et même d'une communauté de risques qui exige, pour exister durablement, des liens et une intégration politique élargie. »

<sup>41</sup> Le taux d'intérêt nominal joue directement sur les charges financières de l'emprunt.

<sup>42</sup> Le taux d'inflation en modifiant le taux d'intérêt réel, pénalisera ou encouragera les créanciers et emprunteurs.

<sup>43</sup> L'histoire révèle en effet que le lien financier fût bien antérieur au type d'échange « sur lequel s'est greffé la finance moderne » (1999, p 21).

primaire...) dans la mesure de la croissance ; 2° l'évocation de la monnaie en tant que réalité sociale, lien social entre les individus et les Etats nations (les phénomènes monétaires sont basés sur la confiance, ils sont un préalable à tout échange). Dans ces conditions, la démocratie - définie par un ensemble de libertés politiques, civiques et économiques - et la monnaie - rattachée aux dettes et aux créances individuelles et collectives - précisent la dimension structurelle de la croissance (ceci est valable pour les pays en développement et les pays développés). La convergence s'inscrit dans un modèle de croissance économique et social, où la monnaie elle-même s'apparente à un processus démocratique (autorité de la Banque Centrale Européenne, réputation<sup>44</sup> de la monnaie européenne).

## Bibliographie

- ALESINA A., BARRO R.J (2001), *Currency Unions*, Hoover Institution Press, Stanford University.
- AGHION P., HOWITT P. (2000), *Théorie de la croissance endogène*, Dunod.
- AGLIETTA M., ORLEAN A. (1999), *la monnaie souveraine*, Editions Odile Jacob.
- BARRO R.J (2000), *Les facteurs de la croissance économique*, une analyse transversale par pays, *Economica*.
- BARRO R.J (1997), *Determinants of Economic Growth, A Cross-Country Empirical Study*, MIT Press.
- BARRO R.J (1996), *Getting it Right : Markets and Choices in a Free Society*, Cambridge Press.
- BARRO R.J (1995), *Economic Growth*, New York, McGraw-Hill.
- BARRO R.J, JONG-WHA L. (1993), International Comparisons of Educational Attainment, *Journal of Monetary Economics*, 32, December, pp. 363-394.
- BARRO R.J (1991), Economic Growth in a Cross Section of Countries, *Quarterly Journal of Economics*, 106, 2, May, 407-433.
- BLEJER IM, FRENKEL JA, LEIDERMAN L., RAZIN, A. (1997), *Optimum Currency Areas : New Analytical and Policy Developments*, FMI.
- BOLLEN K.A (1990), Political Democracy : Conceptual Measurement Traps, *Studies in Comparative International Development*, 25, 1, spring, pp 7-24.
- BOUTILLIER S., UZUNIDIS D. (2001), L'économie de la Grèce : la marche européenne, *Document de travail n°40*, avril, Laboratoire du Littoral-Côte d'Opale (LabRII).
- CEDEAO (2003), *Evolution de la convergence macroéconomique au sein de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest*, 29 janvier.
- Commission européenne (1998), *Rapport sur l'état de la convergence et recommandation associée en vue du passage à la troisième phase de l'Union économique et monétaire*, Bruxelles, 25 mars.
- COOPER R. (1977), *Worldwide versus Regional Integration. The Optimum Size of the Integrated Area*, in Matchlup F. Editions, *Economic Integration, Worldwide, Regional, Sectoral*, London.
- De BOISSIEU C. (2002), L'Euro, un an après, *AcComex*, n°48, novembre-décembre, Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris.
- DREZE J., SEN A. (1989), *Hunger and Public Action*, Oxford Clarendon Press.
- FRIEDMAN M. (1962), *Capitalism and Freedom*, University of Chicago Press.
- FORBERT L. (2001), *Le travail de François Simiand (1873-1935)*, *Economica*.
- FORAY D. (2000), *L'économie de la connaissance*, Coll Repères, La Découverte.
- GASTIL R. (1982-1983), *Freedom in the World*, Westport, Greenwood Press, édit° 1986.
- GASTIL R. (1991), *The Comparative Survey of Freedom : Experiences and Suggestions*, in INKELES A., On measuring Democracy, New Brunswick, N.J.
- GUELLEC D., RALLE P. (2001), *Les nouvelles théories de la croissance*, Coll Repères, La Découverte.
- GUIDICE G., MONTANIMO A. (2002), Un pacte pour la stabilité et la croissance économique en Europe, *Revue du marché commun et de l'union européenne*, n°463, décembre.
- HELLIWELL J.F (1994), Empirical Linkages Between Democracy and Economic Growth, *British Journal of Political Science*, 24, pp 225-248.
- HUBERT E., RUESCHEMEYER D., STEPHENS J.D (1993), The Impact of Economic Development on Democracy, *Journal of Perspectives*, 7, 3, pp 71-85.
- INGRAM J. (1969), *Comment ; The Optimum Currency Problem*, in Mundell R.A et Swoboda A., *Monetary Problems in International Economy*, Chicago, University Press.

<sup>44</sup> La confiance, la force et la réputation de la monnaie (européenne) ne se jugeront pas selon son taux de change (parité €/\$ favorable aux pays européens), mais bien selon son rôle international (fin 2001, l'Euro ne représentait que 13% des réserves de changes des banques centrales, contre près de 69% pour le dollar). C'est là, le véritable enjeu de la convergence et du régionalisme économique.



- INKELES A. (1991), *On Measuring Democracy*, Transaction Publishers.
- JONES C. (2000), *Théorie de la croissance endogène*, Editions De Boeck.
- KENEN P. (1969), *The Theory of Optimum Currency Areas : An Eclectic View*, in Mundell R.A et Swoboda A., *Monetary Problems in International Economy*, Chicago, University Press.
- KINDLEBERGER C. (1986), International Public Goods without International Government, *American Economic Review*, vol 75.
- LIPSET S.M (1959), Some Social Requisites of Democracy : Economic Development and Political Legitimacy, *American Political Science Review*, 53, pp 69-105.
- LIPSET S.M, SEONG K-R, TORRES J-C (1993), A Comparative Analysis of the Social Requisites of Democracy, *International Social Science Journal*, may, pp 155-175.
- LIPSET S.M, (1994), The Social Requisites of Democracy Revisited, *American Sociological Review*, 59, pp 1-22.
- LUCAS R.E (1988), *On the Mechanics of Economic Development*, *Journal of Monetary Economics*, vol 22, pp. 3-42.
- Mc KINNON R. (1963), Optimum Currency Areas, *American Economic Review*, vol 53.
- MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES, (2001), *Programme pluriannuel de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité (2002-2004)*, République du Mali, Bamako, novembre.
- MUNDELL R.A (1961), A Theory of Optimum Currency Areas, *American Economic Review*, vol 4.
- NUSBAUM M., SEN A. (1993), *The quality of Life*, Oxford Clarendon Press.
- PEROTTI R. (1996), Growth, Income Distribution and Democracy, *Journal of Economic Growth*, 1, 2, june, pp 149-187.
- PHELPS E. (1966), Models of Technological Progress and the Golden Rule of Research, *Review of Economic Studies*, n°33.
- PRZEWORSKI A., LIMONGI F. (1993), Political Regimes and Economic Growth, *Journal of Economic Perspectives*, 7, 3, pp 51-69.
- ROMER P. (1994), *The Origins of Endogenous Growth*, *Journal of Perspective Economics*, vol 8, winter, pp. 3-22.
- ROMER P. (1990), *Endogenous Technological Change*, *Journal of Political Economy*, vol 95, pp. 71-102.
- ROMER P. (1986), Increasing Return and Long-Run Growth, *Journal of Political Economy*, vol 94, octobre, n°5, pp. 1002-1037.
- SEN A. (1980), *Equality of What ?*, *Tanner Lectures on Human Values*, vol I, Cambridge University Press.
- SEN A. (1984), *Choice, Welfare and Measurement*, Oxford Blackwell, Cambridge Mass, MIT Press (réédité par Harvard University Press 1997).
- SEN A. (1984), *Resources, Values and Development*, Harvard University Press.
- SEN A. (1985), *Well-Being, Agency and Freedom : The Dewey Lectures 1984*, *Journal of philosophy*, 82, april.
- SEN A. (1987), *The Standard of Living*, Cambridge University Press.
- SEN A. (1992), *Inequality Reexamined*, Oxford Clarendon Press.
- SEN A. (1993), *Markets and Freedom*, Oxford Economic Papers, 45.
- SEN A. (1994), Markets and the Freedom to Choose, in *The Ethical Foundations of the Market Economy*, Horst Siebert.
- SEN A. (1999), *L'économie est une science morale*, La Découverte.
- SEN A. (1999), *Development as Freedom*, Alfred Knopf Inc.
- SIMIAND F. (1934), La monnaie, réalité sociale, *Annales sociologiques*, série D, fasc 1, pp. 1-86.
- SIROWY L., INKELES A. (1990), The Effects of Democracy on Economy Growth and Inequality : A Review, *Studies in Comparative International Development*, 25, 1, spring, pp 126-157.
- SANTILLAN J., BAYLE M., THYGESEN C. (2000), *The impact of the Euro on Money and Bond Market*, European Central Bank, Occasional Paper n°1, July, Frankfurt.
- SOLOW R.M (1956), *A Contribution to the Theory of Economic Growth*, *Quarterly Journal of Economics*, vol 70, février, pp. 65-94.
- SOLOW R.M (1957), *Technical Change and the Aggregate Production Function*, *The Review of Economics and Statistics*, vol 39, août.
- SOLOW R.M, Tobin J., Von Weizsacker C.C, Yaari M. (1966), *Neoclassical Growth with fixed factors proportions*, *Review of Economic Studies*, vol 33, pp. 79-115.
- TOCQUEVILLE A. (1835), *De la Démocratie en Amérique*, édition Gallimard, Tome I et II, 1961.
- TOCQUEVILLE A. (1835), *Mémoire sur le paupérisme*, Société Académique de Cherbourg, Réédition ALLIA (1999)
- UEMOA (1999), *Acte additionnel n° 04/99*, Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de L'UEMOA, 8 décembre.

ANNEXE

**Tableau 1.1**  
*Régressions relatives au taux de croissance par habitant*

<b>Variable indépendante</b>	<b>(1)</b>	<b>(2)</b>
Log (PIB)	- 0,0254 (0,0031)	- 0,0225 (0,0032)
Scolarisation masculine dans le secondaire et le supérieur	0,0118 (0,0025)	0,0098 (0,0025)
Log (espérance de vie)	0,0423 (0,0137)	0,418 (0,0139)
Log (PIB) × scolarisation masculine	- 0,0062 (0,0017)	- 0,0052 (0,0017)
Log (taux de fécondité)	- 0,0161 (0,0053)	- 0,0135 (0,0053)
Taux de consommation gouvernementale	- 0,136 (0,026)	- 0,115 (0,027)
Indice du respect de la loi	0,0293 (0,0054)	0,0262 (0,0055)
Termes de l'échange	0,137 (0,030)	0,127 (0,030)
Indice de démocratie	0,090 <sup>a</sup> (0,027)	0,094 (0,027)
Indice de démocratie au carré	- 0,088 (0,024)	- 0,091 (0,024)
Taux d'inflation	- 0,043 (0,008)	- 0,039 (0,008)
Variable muette pour l'Afrique sub-saharienne		- 0,0042 <sup>b</sup> (0,0043)
Variable muette pour l'Amérique latine		- 0,054 (0,0032)
Variable muette pour l'Asie du Sud-Est		0,0050 (0,0041)
$r^2$	0,58 ; 0,52 ; 0,42	0,60 ; 0,52 ; 0,47
Nombre d'observations	80, 87, 84	80, 87, 84

La valeur  $p$  de la signification jointe de deux variables de démocratie est de 0,006 dans la colonne 1 et de 0,0004 dans la colonne 2.

La valeur  $p$  de la signification conjointe des trois variables muettes est de 1.